

Le mouvement des caisses populaires acadiennes et sa contribution à la vitalité de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick

Monique Levesque et Sébastien Deschênes

Volume 41, numéro 1, 2010

Les défis de la gestion des coopératives : contexte socio-économique et adaptation

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1006091ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1006091ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

Revue de l'Université de Moncton

ISSN

1712-2139 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer cet article

Levesque, M. & Deschênes, S. (2010). Le mouvement des caisses populaires acadiennes et sa contribution à la vitalité de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick. *Revue de l'Université de Moncton*, 41(1), 83-115. <https://doi.org/10.7202/1006091ar>

Résumé de l'article

Le Mouvement des caisses populaires acadiennes aura 75 ans en 2011. L'historique présente l'évolution qui l'a amené à près de 200 000 membres, à l'accumulation d'actifs de 2,5 milliards \$ et à la mise en place d'une structure organisationnelle en appui aux services offerts par ses Caisses. La notion de vitalité, toujours en développement, aide les communautés en milieu minoritaire à améliorer leurs compréhensions de ce qui leur permettrait de se maintenir, voire de s'épanouir de façon distincte et active. L'analyse de la contribution d'une institution à la vitalité est une approche encore peu utilisée dans les écrits. Les résultats de l'analyse font valoir que par ses résultats, ses acquis, ses valeurs coopératives et son implication socio-économique, le Mouvement contribue à la vitalité de la communauté francophone et acadienne du Nouveau-Brunswick.

LE MOUVEMENT DES CAISSES POPULAIRES ACADIENNES
ET SA CONTRIBUTION À LA VITALITÉ DE LA
COMMUNAUTÉ ACADIENNE ET FRANCOPHONE DU
NOUVEAU-BRUNSWICK¹

Monique Levesque
et
Sébastien Deschênes
Université de Moncton

Résumé

Le Mouvement des caisses populaires acadiennes aura 75 ans en 2011. L'historique présente l'évolution qui l'a amené à près de 200 000 membres, à l'accumulation d'actifs de 2,5 milliards \$ et à la mise en place d'une structure organisationnelle en appui aux services offerts par ses Caisses. La notion de vitalité, toujours en développement, aide les communautés en milieu minoritaire à améliorer leurs compréhensions de ce qui leur permettrait de se maintenir, voire de s'épanouir de façon distincte et active. L'analyse de la contribution d'une institution à la vitalité est une approche encore peu utilisée dans les écrits. Les résultats de l'analyse font valoir que par ses résultats, ses acquis, ses valeurs coopératives et son implication socio-économique, le Mouvement contribue à la vitalité de la communauté francophone et acadienne du Nouveau-Brunswick.

Mots clés : communauté en milieu minoritaire, complétude institutionnelle, contribution à la vitalité, coopérative, Mouvement des caisses populaires acadiennes, vitalité.

Abstract

The *Mouvement des caisses populaires acadiennes* will celebrate its 75th anniversary in 2011. During its history, the organization has evolved to encompass a current membership of close to 200,000, accumulated assets worth 2.5 billion dollars and an organizational structure set up to support the *Caisses'* services. Forever

changing, the concept of vitality helps communities in minority situations to achieve a greater understanding of what they need to survive and thrive in distinct and active ways. Analyzing an organization's contribution to vitality is a seldom-used research approach. The analysis results emphasize that the *Mouvement* contributes to the vitality of New Brunswick's Francophone and Acadian communities by its results, assets, cooperative values and socio-economic implication.

Key words: communities in minority situation, contribution to vitality, cooperatives, institutional completeness, *Mouvement des caisses populaires acadiennes*, vitality.

Introduction

« La vitalité d'un groupe ethnolinguistique est ce qui rend un groupe susceptible de se comporter en tant que collectivité distincte et active en contexte intergroupe » (Giles, Bourhis et Taylor, 1977 : 308). C'est pourquoi les communautés linguistiques de langue officielle en situation minoritaire (CLOSM) au Canada ont saisi toute l'importance d'améliorer leur compréhension de ce qui leur permettraient de se maintenir, voire de s'épanouir de façon distincte et active, afin de mieux asseoir et orienter leurs actions de développement.

Les évaluations de la vitalité de la communauté francophone et acadienne du Nouveau-Brunswick, quoique peu nombreuses, sont toutefois plus fréquentes et diverses que celles d'autres communautés francophones en contexte minoritaire. En effet, certaines de ces évaluations donnent un aperçu général de la vitalité de cette communauté. Par exemple, Allard et Landry (1998) soulignent entre autres les gains significatifs de la communauté acadienne et francophone du Nouveau-Brunswick (ci-après, Communauté) dans le développement d'institutions acadiennes, et sa participation grandissante aux diverses instances municipales et provinciales. Allain et Basque (2001, 2003 et 2005), pour leur part, ont analysé dans leurs études sociologiques et historiques le développement institutionnel et le dynamisme des communautés acadiennes de Saint-Jean, Fredericton, et Miramichi. Quant à Denis (1990), il reconnaît un pouvoir à la Communauté compte tenu, de ses institutions éducatives, économiques, religieuses et de communications.

Les institutions appartenant à la communauté et développées grâce aux efforts de ses membres sont des éléments identifiés par Landry et Allard (1999) qui peuvent contribuer à la vitalité d'une communauté linguistique. La question qui se pose alors est de savoir comment faut-il procéder pour évaluer la contribution d'une institution à la vitalité d'une communauté linguistique en situation minoritaire.

Allard et Landry (1998), ont souligné que les institutions à caractère économique de la Communauté sont : le Mouvement des caisses populaires acadiennes, Assomption-Vie, une mutuelle d'assurance, ainsi que deux organismes ayant le développement économique en priorité à savoir le Conseil économique du Nouveau-Brunswick (CÉNB) et le Réseau de développement économique et d'employabilité du Nouveau-Brunswick (RDÉE NB).

Nous voulons tenter de répondre à la question posée plus haut, en étudiant le cas particulier d'une institution financière coopérative. L'année 2011 marque le 75^e anniversaire de la création de la première Caisse populaire francophone au Nouveau-Brunswick. De ses premières heures jusqu'à aujourd'hui, le Mouvement des caisses populaires acadiennes (ci-après, Mouvement) a marqué l'histoire de la Communauté par son cheminement et ses réalisations. Les activités du Mouvement se font uniquement au Nouveau-Brunswick, seule province canadienne qui soit officiellement bilingue (et ce, depuis 1969) et où la population francophone et acadienne constitue environ le tiers de la population. Est-il possible d'évaluer et de documenter la contribution du Mouvement à la vitalité de la Communauté? Le défi de cette question réside dans le repérage et l'utilisation de facteurs qui permettraient d'y répondre.

En outre, cette recherche se présente en deux sections : une recension d'écrits et une analyse. La première section, la recension d'écrits, porte sur les deux sujets guidant cette recherche. Le premier sujet est celui du Mouvement où l'on y présente son développement et sa structure organisationnelle actuelle. Le deuxième sujet porte sur la notion de vitalité qui est définie avec un accent sur la contribution d'une institution à la vitalité d'une communauté en milieu minoritaire. Quant à la deuxième section de cette recherche, il s'agit de l'analyse de la contribution du Mouvement à la vitalité de la Communauté. Cette section aborde la contribution du Mouvement en deux temps : selon celle qui est faite d'après son mandat institutionnel et selon celle qu'il fait en regard des autres facettes de la vie communautaire. Elle présente aussi des défis pour maintenir, voire infléchir positivement

cette vitalité. La conclusion résume l'analyse et dégage des pistes de recherche.

1. Le Mouvement des caisses populaires acadiennes

Le Mouvement est un terme générique qui englobe les Caisses populaires locales et la Fédération des caisses populaires acadiennes constituée en deux blocs, l'un coopératif, l'autre corporatif. Cette première partie situe d'abord le Mouvement dans le contexte coopératif néo-brunswickois. Ensuite, elle décrit brièvement son cheminement depuis ses débuts, par le biais d'un historique faisant ressortir les jalons importants de son développement, jusqu'à l'état actuel de son organisation.

1.1 Le contexte coopératif au Nouveau-Brunswick

Au Nouveau-Brunswick, le ministère de la Justice et de la Consommation, réglemente les coopératives enregistrées sous la *Loi sur les associations coopératives*² et elles sont agricoles, forestières, de pêcheurs, de travailleurs, de consommation, d'habitation et de services divers. Le *Rapport annuel 2006 des associations coopératives du Nouveau-Brunswick* indique qu'il y avait 242 coopératives dont 113 se sont enregistrées auprès du Ministère avec un nom francophone, 17 avec une appellation bilingue alors que les 112 autres ont un enregistrement anglophone.

Les Caisses populaires au Nouveau-Brunswick sont réglementées par la *Loi sur les caisses populaires*³ (*loi*). Cette dernière reconnaît deux fédérations : la Fédération des Caisses Populaires Acadiennes Limitée (Fédération) et le *Brunswick Credit Union Federation Limited*⁴ (BCUF). En 2007, les 34 Caisses populaires francophones sont regroupées sous la Fédération⁵ alors que 19 *Credit Union* anglophones se retrouvent sous la BCUF. Le *Rapport annuel 2007 – Caisses populaires/Credit Unions* montre dans un premier temps, que la Fédération a des actifs totalisant près de 2,5 milliards \$ et un avoir des membres de l'ordre de 169 millions \$ dont près de 133 millions \$ de surplus non divisés. Quant à la BCUF, son actif est de près de 710 millions \$ et l'avoir des membres se chiffre à près de 50 millions \$, pour des surplus non divisés approximatifs de 22 millions \$. Les actifs de la Fédération sont nettement supérieurs à ceux de son homologue anglophone, dans un ordre de grandeur de 3,5 fois, alors que le nombre de Caisses est pratiquement le double.

1.2 Un bref historique du Mouvement des caisses populaires acadiennes

Ce bref historique du Mouvement se présente en quatre temps : ses débuts, l'édification de la Fédération, la professionnalisation des services et son adaptation en vue de conserver ses valeurs coopératives. *Une force qui nous appartient : La Fédération des caisses populaires acadiennes* (Daigle, 1990) est la référence première de cet historique.

1.2.1 Les débuts des Caisses populaires acadiennes (1936 à 1946)

La première Caisse populaire acadienne (ci-après Caisse) a vu le jour en 1936, à Petit Rocher. Par la suite, les coopératives financières se sont rapidement propagées à l'ensemble du territoire occupé par la population francophone du Nouveau-Brunswick. À cette époque, les Caisses étaient fortement influencées par le mouvement d'Antigonish qui se voulait propagandiste d'une philosophie catholique romaine destinée à éduquer et améliorer le sort des populations.

La croissance fulgurante des dix premières années peut être attribuée à trois éléments : la situation socio-économique (la Grande crise), le rôle des élites (notamment l'Église catholique romaine) et finalement, l'Ordre de Jacques-Cartier⁶. En 1946, une décennie après la fondation de la première Caisse, le Mouvement comptait 82 Caisses, 20 840 membres et des actifs de 1,9 million \$⁷. C'est cette même année que la Fédération a été fondée, sous l'impulsion d'un mouvement nationaliste visant à détacher les Caisses francophones de la *New Brunswick Credit Union League*.

1.2.2 L'édification de la Fédération (1946 à 1966)

C'est dans sa première décennie d'existence que les jalons de l'actuelle Fédération ont été posés. L'influence initiale du Mouvement d'Antigonish, toujours présent au niveau de la formation et de la propagande, a été complétée par celui du Mouvement Desjardins au Québec qui, lui, mettait l'accent sur l'offre de services financiers. C'est ainsi qu'en 1947, la Fédération met sur pied une Caisse centrale dont l'objectif est de recevoir les fonds inactifs des Caisses afin de faire, soit des prêts à d'autres institutions coopératives, soit des placements en obligations. L'année suivante, la Fédération innove encore, en mettant en place la Société d'assurance des caisses populaires acadiennes pour assurer les parts et les prêts. En 1952, la Fédération lance une autre initiative en créant les Caisses scolaires,

dans le but d'enseigner les vertus de l'épargne. Le Mouvement s'ouvre aussi sur le monde en adhérant à la Société Nationale des Acadiens (SNA), au Conseil canadien de la coopération, et à l'Alliance Coopérative internationale.

La création de la Fédération a permis au Mouvement de poursuivre la croissance affichée par les Caisses au cours de sa première décennie. C'est ainsi qu'en 1966, le Mouvement avait 78 785 membres et des actifs de 23 millions \$.

1.2.3 La professionnalisation de l'offre de services financiers (1966 à 1986)

Au cours des années 1970 et 1980, le Mouvement a accentué son orientation commerciale en s'appliquant à suivre, et même sur certains aspects, à devancer la concurrence dans son offre de services. Pour ce faire, le Mouvement s'est rapproché de son homologue québécois Desjardins. Cette nouvelle orientation s'est traduite en un désir de rester constamment à la fine pointe du progrès. La dimension entreprise prend le pas sur le mouvement associatif, une tendance notée au Québec qui se manifeste aussi chez les Acadiens. Le recours à des gestionnaires a pour effet de diminuer l'influence des sociétaires. Toute cette spécialisation met en évidence la nécessité de l'adaptation du Mouvement au système capitaliste. Ce comportement est critiqué par plusieurs, car il signale une déviation des principes originaux.

On assiste à la mise en place d'un système informatique centralisé. Celui-ci, emprunté à Desjardins, permet de standardiser la gestion des Caisses. Le Mouvement profite aussi de ses ententes avec Desjardins pour offrir des cartes de crédit Visa à ses membres et implanter un réseau de guichets automatiques. Le Mouvement élargit la base de la formation et encourage son personnel à améliorer ses compétences par des cours de perfectionnement en comptabilité, en gestion du personnel et en budgétisation, offerts notamment à l'Institut coopératif Desjardins.

De plus, avant 1979, les Caisses étaient très peu présentes dans le marché des prêts aux entreprises et aux administrations publiques. La proportion de ces prêts était inférieure à 5 % de l'actif total et l'essentiel des activités était centré sur les services aux particuliers. C'est à partir du début des années 1980, que les Caisses ont consacré des énergies à développer le secteur commercial. En 1986, la situation avait changé, car les prêts aux entreprises et aux administrations

publiques atteignaient 8,4 % de la valeur de l'actif total cumulé du Mouvement. En parallèle, l'organisation se transformait pour assurer une meilleure gestion des risques financiers. À cet effet, on assiste à la création des Services Unis de Vérification et d'Inspection (1974) et de l'Office de Stabilisation de la Fédération des caisses populaires acadiennes (1978). L'orientation commerciale qui a prévalu au cours de cette période a permis au Mouvement d'augmenter à 183 900 le nombre de membres et de faire passer l'actif à 563 millions \$.

1.2.4 Un Mouvement qui s'adapte en conservant ses valeurs coopératives (1986 à 2006)

La concurrence des banques force le Mouvement à procéder à une rationalisation de ses activités afin d'être compétitif et elle comporte deux volets : une réingénierie financière afin de revoir le mode de fonctionnement de l'organisation, et un processus de regroupement des Caisses afin d'augmenter leurs tailles moyennes pour ainsi profiter d'économies d'échelle (Leclerc et Fortin, 2003). Cette rationalisation vise, entre autres, à répondre aux exigences grandissantes de la population en matière de services financiers spécialisés. Sous l'égide de la Fédération, le nombre de Caisses passe de 88 en 1986 à 33 en 2006. Les regroupements ne se sont pas faits au détriment d'une représentation géographique, car le nombre de points de service (85 au 31 décembre 2006) est relativement similaire au nombre de Caisses observé en 1986. Le *membership* n'a pas trop souffert de ces regroupements, car au plus fort du processus entre 1997 et 2000, il est passé de 209 648 à 199 584. Les regroupements ont cependant résulté en des gains d'efficacité économique et de productivité en permettant d'offrir une gamme de produits financiers aux membres, des conditions de travail comparables à celles de la concurrence au personnel de direction et en réduisant considérablement le nombre d'employés des Caisses (Leclerc et Fortin, 2003).

Le Mouvement a poursuivi sa stratégie d'élargissement de l'offre de services aux particuliers, notamment en permettant aux membres d'investir par l'intermédiaire des Caisses dans des fonds mutuels et en instaurant en 1990 un système de paiement direct par l'entremise d'une carte bancaire. De plus, le pourcentage de transactions automatisées a fortement augmenté; en seulement trois ans, de 1997 à 2000, le pourcentage des transactions effectuées manuellement a passé de 48,4 % à 24,8 %.

Le volet des services aux entreprises et administrations publiques n'a pas été mis de côté, car les prêts à ces organisations sont passés de 8,4 % de l'actif en 1986 à près de 22 % en 2006 (Fédération des caisses populaires acadiennes, 2006). Tout en offrant une gamme complète de services financiers à ses membres, le Mouvement continue à jouer un rôle actif dans pratiquement toutes les facettes de la vie de la Communauté en contribuant par des dons, par des commandites et par des bourses d'études.

1.3 L'organisation du Mouvement

Les quelque 200 000 membres propriétaires sont l'assise première du Mouvement. La cohésion entre les Caisses est assurée par l'entremise de leur association à la Fédération dont le siège social se situe à Caraquet. La Fédération s'assure de fournir des services de soutien et d'encadrement aux Caisses par le biais de ses ressources humaines, de ses ressources matérielles et des différentes institutions et sociétés qu'elle chapeaute. C'est ainsi que le Conseil acadien de la coopération, la Fondation des caisses populaires acadiennes, l'Institut de coopération acadien et l'Office de stabilisation de la Fédération des caisses populaires acadiennes constituent les institutions de soutien appartenant au bloc coopératif. La Fédération a également mis en place un bloc corporatif pour s'assurer d'offrir d'une manière ordonnée une gamme complète de services financiers. Sous l'égide de la Société des Services Acadie sont regroupés le Centre de services Acadie et les Services Unis de Vérification et d'Inspection. Alors que sous Financière Acadie se retrouvent les sociétés Acadie Vie, Assurances générales Acadie, AVie, Placements Acadie, et Services financiers Acadie. En 2008, le Mouvement compte 1 200 employés, ce qui en fait l'un des principaux employeurs de la Province.

Chaque Caisse locale a son propre conseil d'administration élu par ses membres. Au total, ce sont plus de 350 administrateurs qui assurent la gouvernance des différentes Caisses. C'est à eux que revient la tâche de définir les grandes orientations stratégiques, de choisir les gestionnaires et d'effectuer le suivi des opérations. Quant aux membres du conseil d'administration de la Fédération, ils sont élus pour des mandats de trois ans par les délégués qui participent au congrès annuel de la Fédération⁸.

Cette première partie a situé le Mouvement dans le contexte coopératif néo-brunswickois de même que dans sa situation actuelle vis-à-vis de son homologue anglophone. Un bref historique du

Mouvement a permis de présenter l'évolution de son effectif et de ses valeurs coopératives, la création des Caisses et leurs fusions récentes ainsi que les sociétés qui s'y sont greffées pour répondre à ses besoins de fonctionnement et à sa mission socio-économique.

2. La vitalité des communautés en milieu minoritaire

Notre analyse porte sur la contribution du Mouvement, une institution de la Communauté, à la vitalité de cette dernière. Il incombe d'abord de déterminer quels aspects de la vitalité permettraient d'évaluer cette contribution. Dans leur analyse du concept de vitalité tel qu'appliqué aux communautés, Johnson et Doucet (2006) soulignent qu'il s'agit d'« une notion polysémique qui recouvre une réalité fort complexe » (p. 65). Notre but n'étant pas ici de faire état de cette complexité, nous nous limiterons dans cette partie à la théorie de la vitalité ethnolinguistique (VE) de Giles *et al.* (1977), laquelle a servi jusqu'à présent dans le plus grand nombre d'études empiriques sur le sujet, à la notion de complétude institutionnelle de Breton (1964) qui s'apparente au sens donné au soutien institutionnel dans cette théorie ainsi qu'à la présentation des capitaux qui se rattachent à la vitalité selon Landry et Allard (1994).

2.1. La vitalité ethnolinguistique

Dans les 30 dernières années, le construit de la vitalité ethnolinguistique a beaucoup retenu l'attention des chercheurs sur les relations intergroupes (Giles *et al.*, 1977; Harwood, Giles et Bourhis, 1994; Landry et Allard, 1994) ou entre majorités et minorités linguistiques. Le concept de la vitalité ethnolinguistique (VE), avancé en 1977 par Giles *et al.*, est défini comme suit : « [e]thnolinguistic vitality is that which makes a group likely to behave as a distinctive and active collective entity in intergroup situations » (p. 308). Pour Landry et Allard (1999), la VE « se définit comme étant les facteurs structuraux et sociologiques qui influencent la survie et le développement d'une minorité linguistique » (p. 403). Ils en expliquent les effets comme suit : « une forte vitalité ethnolinguistique assure que la communauté ethnolinguistique et culturelle demeurera une entité distincte et active, alors qu'une vitalité ethnolinguistique faible est associée à l'assimilation linguistique et culturelle » (p. 403). La VE comporte selon Giles *et al.* (1977) et Bourhis et Lepicq (2004) trois dimensions ou facteurs : la démographie, le statut ou prestige social et le contrôle et le soutien institutionnel.

Les éléments démographiques sont reliés au nombre, à la proportion et à la distribution des membres de la communauté dans un territoire. Le statut, quant à lui, se rattache au prestige social du groupe, de sa langue et de sa culture à l'échelle régionale, nationale ou internationale (Landry et Allard, 1999 : 411). Quant à la dimension contrôle et soutien institutionnel, le soutien institutionnel y est souvent défini par le degré de représentation et de pouvoir du groupe au sein d'institutions sociales. La notion de contrôle institutionnel est implicite dans cette définition. Bourhis et Lepicq (2004) ont rendu cette dernière notion plus explicite en l'intégrant à celle du soutien institutionnel. Ils soulignent que le facteur « *contrôle institutionnel* » renvoie au niveau de contrôle, de gestion, de prise de décision et de soutien dont jouit un groupe dans les diverses institutions privées et publiques d'un État. Le contrôle institutionnel peut être de nature officielle ou « non officielle ». Ils tiennent à préciser qu'un facteur important est celui de la présence de leaders d'envergure à la tête des institutions officielles et non officielles, qui représentent les intérêts de la communauté. Il s'agit du rapport de force entre deux groupes linguistiques : le groupe majoritaire et le groupe minoritaire⁹.

La VE peut être observée à l'aide d'indices empiriques (Giles *et al.*, 1977); on dit alors qu'il s'agit de la VE objective d'un groupe. L'analyse de variables structurelles précises permet dans ce cas de déterminer dans quelle mesure le groupe étudié demeure « *une entité distincte et active dans ses contacts avec d'autres groupes* » (Landry et Rousselle, 2003 : 38). La VE peut aussi être analysée par le biais de l'étude des évaluations que font les membres du statut de leur groupe sur chacune des variables du modèle de vitalité objective (Bourhis et Lepicq, 2004); cette forme de vitalité est dite subjective (Bourhis, Giles et Rosenthal, 1981).

2.2 La complétude institutionnelle

Breton (1964) a introduit la notion de complétude institutionnelle d'un groupe ethnique afin d'analyser et d'expliquer les différences observées dans l'intégration d'immigrants de divers groupes ethniques. Il a démontré que le degré de complétude institutionnelle rencontré chez un groupe d'immigrants permet de prévoir quelle direction prendra l'intégration de l'immigrant. Cette intégration résulte des forces d'attraction, positives ou négatives, provenant des communautés, soit la sienne, soit celle d'origine ou encore, celle des autres groupes. Le degré de complétude institutionnelle varie et reflète

les forces au plan de l'organisation sociale de la communauté ethnique. L'organisation sociale varie : à un seuil minimal, celui du réseau des relations interpersonnelles sans organisme ou institution, alors qu'à un autre seuil, il s'agit de la présence des divers organismes et institutions d'une communauté ethnique formelle à ce moment-là, un seuil élevé d'organisation sociale. Denis (1993) indique que la communauté doit être géographiquement limitée tout en existant parallèlement aux organisations de la société dominante.

Breton (1964) a identifié nombre d'institutions et de regroupements qui sont à considérer lors de l'évaluation de la complétude institutionnelle. Ces institutions sont entre autres : religieuses, éducationnelles, politiques, récréatives, nationales, professionnelles, médiatiques, de bien-être et d'organisations commerciales et de services. Alors, plus le degré de complétude institutionnelle est élevé, plus le groupe peut satisfaire aux besoins des nouveaux immigrants, les intégrer et les retenir en son sein. À l'inverse, plus le degré de complétude institutionnelle est faible, plus les nouveaux immigrants s'intègrent à d'autres groupes qui sont en mesure de mieux satisfaire leurs besoins.

2.3 Le capital politique, économique et culturel

Le modèle macroscopique des déterminants du bilinguisme additif et du bilinguisme soustractif de Landry et Allard (1994) comprend trois niveaux : sociologique, socio-psychologique et psychologique. Le premier niveau, sociologique, plus englobant, est celui de deux dimensions de la VE : démographique ainsi que contrôle et soutien institutionnel. À l'instar de Prujiner, Deshaies, Hamers, Blanc, Clément et Landry (1984), les deux auteurs analysent ces dimensions comme des capitaux. Le capital démographique est défini de la même façon que le facteur démographique de la VE de Giles *et al.* (1977). Par contre, afin de mieux évaluer la dimension contrôle et soutien institutionnels, ils la scindent en trois capitaux. Le capital politique est le soutien du groupe dans l'appareil gouvernemental et la sphère politique; le capital économique reflète la présence et les ressources du groupe dans les secteurs des affaires et des industries et le capital culturel représente la présence d'institutions gérées par le groupe dans les médias, l'éducation, la religion et la culture. Le concept de capital sous-tend la notion qu'il existe un rapport de force entre majorité et minorité à l'intérieur de chaque capital, et que des changements dans

le statut du groupe sur un des capitaux se répercutent sur les autres capitaux ainsi que sur les interactions entre ceux-ci.

Landry et Allard (1994) estiment que les ressources et la présence du groupe dans ces quatre types de capitaux influencent les vécus des membres du groupe. Ces vécus font partie du deuxième niveau du modèle, le niveau socio-psychologique, qui comprend les facteurs microsociaux, découlant du réseau individuel de contacts linguistiques. À leur tour, ces vécus conditionnent ce qui se produit sur le plan du troisième niveau, le développement psychologique des membres du groupe.

Cette deuxième partie a présenté la théorie de la VE de Giles *et al.* (1977) qui se veut le rapport de force entre deux groupes linguistiques et dans laquelle les facteurs de démographie, de contrôle et de soutien institutionnel, ainsi que de statut constituent la base d'étude. La notion de complétude institutionnelle du chercheur Breton (1964) a permis d'identifier des institutions qui jouent un rôle dans l'organisation sociale d'une communauté. Finalement, le capital politique, économique et culturel de Landry et Allard (1994) permettent d'identifier d'autres facteurs, d'autres regards sur la vitalité.

3. Le mouvement et sa contribution à la vitalité de la communauté

Allardt (cité dans Allard et Landry, 1998) énumère quatre critères définissant une minorité linguistique, à savoir : une langue différente, une descendance commune, l'existence de traits distincts et une organisation sociale, et permettant d'affirmer que la Communauté est effectivement une minorité linguistique. Pour Landry et Allard (1999), le critère de l'organisation sociale est englobant, puisque celle-ci « devient garante de la vitalité de la minorité ethnolinguistique, et permet aux trois premiers critères reliés à la spécificité de la communauté de se maintenir » en comptant sur des « institutions qui légitiment et stabilisent le vécu langagier et culturel des membres d'une minorité » (p. 406).

Tentons maintenant de voir comment le Mouvement contribue à la vitalité de la Communauté par son soutien à la VE. Nous présentons cette partie en trois sections. Les deux premières, le soutien du Mouvement à la VE de la Communauté par son mandat institutionnel dans un premier temps et, ses contributions à d'autres facettes de la vie communautaire dans un deuxième temps. Quant à la troisième

section, elle identifie des défis qui se présentent au Mouvement par rapport à son rôle dans la vitalité de la Communauté.

3.1 Le soutien du Mouvement à la VE de la Communauté par son mandat institutionnel

La description de la VE selon Giles *et al.* (1977) fait référence à trois catégories de facteurs structuraux, à savoir : la démographie, le statut de la langue et du groupe et le soutien institutionnel. Nous nous référons ici à ces catégories de facteurs structuraux, non pas pour faire l'analyse de la VE d'un groupe ou d'une communauté linguistique, comme de nombreux chercheurs le font (voir, par exemple, Allard et Landry, 1998; Bourhis et Lepicq, 2004), mais pour tenter de cerner comment le Mouvement, une institution financière de type coopératif, contribue directement ou indirectement à la VE de la Communauté. Notre analyse se développe sous les trois thèmes : les nombres, le statut et l'institution. Elle a toutefois des limites, et chacun des thèmes présentent des éléments de vitalité ainsi que des pistes de recherche.

3.1.1 Les nombres

Le Mouvement compte sur près de 200 000 membres. Ce nombre représente environ 85 % de la population néo-brunswickoise qui s'est dite de langue maternelle française (232 980 personnes) et française et anglaise (4 450 personnes) lors du recensement de 2006. Il faut toutefois faire preuve de prudence avec ce ratio, car ce ne sont pas tous les membres du Mouvement qui sont francophones et de plus, un individu peut être membre plus d'une fois, soit parce qu'il a des parts dans plus d'une Caisse ou encore, parce qu'il est à la fois membre individuel et commercial. Cette réalité du nombre est un des éléments qui a permis au Mouvement la reconnaissance selon une assise linguistique, par la création de sa Fédération (Daigle, 1990).

Les opérations du Mouvement se limitent au territoire de la province du Nouveau-Brunswick. Son siège social est à Caraquet dans la Péninsule acadienne, une ville située dans une des régions de la Province où la Communauté est très majoritairement francophone (99 %). Les Caisses se situent presque toutes dans les régions majoritairement ou très majoritairement francophones (les circonscriptions Madawaska-Restigouche (83 %), Acadie-Bathurst (85 %) et Beauséjour (59 %)). Ses établissements, Caisses et points de services, sont situés soit dans des villes ou des villages où les francophones constituent la majorité de la population (par exemple :

Edmundston (94 %), Tracadie-Sheila (95 %), Dieppe (75 %)), soit dans les grandes municipalités bilingues où les francophones comptent pour un pourcentage important de la population (telles que : Campbellton (57 %), Bathurst (53 %) et Moncton (34 %))¹⁰. À l'exception de Fredericton, la capitale provinciale, où les francophones représentent 7 % de la population, le Mouvement est absent des régions majoritairement anglophones ainsi que des villes majoritairement ou très majoritairement anglophones (les grands centres étant Saint-Jean (6 % de francophones) et Miramichi (9 % de francophones)).

Cette insertion géographique (Gilbert, Langlois, Landry et Auger, 2005) dans la Communauté constitue un pôle d'attraction qui permet aux personnes de s'identifier à une institution de langue française dans le secteur économique. Cette présence territoriale contribue à la vitalité, car elle permet aux membres de faire des affaires en français dans leur communauté et renforce l'utilisation du français, particulièrement là où celle-ci peut être modérée ou faible (dans les milieux où les deux communautés linguistiques sont presque de force égale, ou là où les communautés sont nettement anglodominantes).

Or, notre analyse nous mène à proposer un autre exercice, soit celui d'adapter la variable démographique, telle que décrite par Giles *et al.* (1977) et Bourhis et Lopicq (2004) pour le membership du Mouvement. C'est alors qu'il serait possible de considérer entre autres, pour chaque Caisse/point de service, la proportion du nombre de membres sur la population du territoire desservi, la relation avec le nombre de francophones, les informations démographiques des membres ainsi que le nombre et le niveau des services des institutions de même nature. Cet exercice pourrait faire ressortir des éléments distincts de vitalité pour la Communauté et voire, pour les différentes régions.

3.1.2 *Le statut*

Le statut se rattache au prestige social du groupe, de sa langue et de sa culture à l'échelle régionale, nationale ou internationale (Landry et Allard, 1999 : 411). Bourhis et Lopicq (2004) ont identifié quatre variables de statut : le prestige socio-historique et les statuts linguistique, social et socio-économique de la communauté. Ils font tout de même une mise en garde : le statut d'une communauté est difficile à quantifier. Selon ces auteurs, « plus le statut d'une communauté linguistique est perçu comme élevé, plus on lui attribue

un haut degré de vitalité en tant que collectivité » (p. 11). C'est alors que l'on peut poser cette question : si le statut d'une institution est perçu comme élevé, est-ce qu'on lui attribue un haut degré de contribution à la vitalité de la collectivité?

La variable du prestige socio-historique, peut présenter le prestige du Mouvement par rapport à celui de son homologue anglophone, ou encore, des autres institutions de la Communauté. Notre recherche dans son état actuel n'a pas permis de documenter ce volet. Rappelons tout de même que le Mouvement est présent depuis près de 75 ans, qu'il a connu une croissance continue et qu'il a su augmenter actifs et effectifs.

Le statut linguistique du Mouvement s'évalue par rapport à d'autres institutions ou structures. Dans un premier temps, situons le Mouvement par rapport à la structure des coopératives du Nouveau-Brunswick. À cet égard, rappelons que le statut linguistique du Mouvement est distinct selon la *loi* et, que de plus, son nombre de membres est le double de son homologue anglophone. Dans un deuxième temps, il s'agit du Mouvement par rapport à sa situation géographique soit, la province du Nouveau-Brunswick. Cette dernière est officiellement bilingue ce qui reconnaît au français un statut distinct.

La variable du statut social des communautés s'adapte à la présente analyse par le biais d'au moins deux volets : le volet du statut social du Mouvement par rapport à la coopération et aux autres coopératives et ce, selon différentes régions, ainsi que le volet social du Mouvement par rapport aux autres institutions financières et ou encore, avec les autres institutions de la Communauté. Encore ici, nous n'avons que des pistes de recherche à documenter éventuellement.

La dernière variable est celle du statut socio-économique et elle est élaborée dans la prochaine section. Cette variable pourrait aussi permettre une analyse avec les autres coopératives ainsi qu'avec les autres institutions similaires.

De plus, Nguyen, LeBlanc et Leclerc (2008) indiquent que « l'image organisationnelle est considéré comme un portrait englobant un ensemble d'impressions et d'attitudes qu'ont les gens à l'égard de l'organisation » (p. 2). Ils soulignent qu'une institution financière doit « mettre en évidence le professionnalisme et l'expertise de ses employés dans l'exécution des transactions comme indice de qualité

de ses services dans l'effort de forger une image favorable chez le consommateur » (p. 5). Leur enquête auprès des membres du Mouvement « confirment l'apport individuel de la compétence et de la bienveillance du personnel de contact au renforcement de l'image organisationnelle » (p. 18).

La présentation du Mouvement a permis d'exposer les différents liens qu'il a bâti soit dans le monde coopératif, auprès de la francophonie néo-brunswickoise et ailleurs. La présence des Caisses et des points de service renforce non seulement le statut du français comme langue des affaires dans la Province, mais aussi les perceptions de la légitimité de la présence du français dans la Province et dans ses régions. Comme pour le thème des nombres, notre recherche permet l'identification de variables, à considérer pour l'analyse, mais aussi des limites liées soit, à la recension des écrits ou soit, à l'identification de recherches futures.

3.1.3 L'institution

Afin de présenter la participation de l'institution, c'est-à-dire du Mouvement, au maintien et à l'épanouissement de la VE de la Communauté, nous optons pour sept facteurs à savoir : le contrôle, la langue de travail, la langue de services, le paysage linguistique, le leadership, la formation et le réseautage social.

- **Contrôle**

Breton (1964) indique que la dimension par excellence de son modèle de complétude institutionnelle est celle du contrôle. Le Mouvement appartient aux membres de la Communauté et est contrôlé par ceux-ci. Il s'agit donc du contrôle, exercé par des francophones, d'une institution dont le nombre de membres est important et dont, les résultats et les avoirs sont nettement supérieurs à son équivalent anglophone¹¹. Le Mouvement offre des services financiers à ses membres tout en leur permettant de participer au contrôle et à la gestion de ces services, donc les membres peuvent prendre part aux décisions pouvant influencer l'économie de la Communauté. De par sa nature coopérative, le Mouvement doit retourner les trop-perçus à ses membres et sa Communauté.

- **Langue de travail**

Pour offrir ses services, le Mouvement fait appel à ses quelque 1 200 employés dont le français est la langue de travail. Cette réalité

renforce le statut de la langue dans la Communauté et dans la Province, ainsi que la perception que des institutions francophones dans le secteur des finances sont en mesure d'offrir des services de qualité au moins égaux à ceux des institutions anglophones. L'utilisation du français comme langue de travail aide à maintenir et à développer des compétences en français chez les personnes œuvrant en finance.

- Langue des services

Cette entreprise coopérative permet à la population francophone d'avoir accès à des services financiers en français, sans qu'elle ait à en faire expressément la demande. La qualité et les types de services sont équivalents à ceux des services des institutions financières canadiennes et ils se veulent adaptés aux réalités francophones et régionales.

- Paysage linguistique

Le paysage linguistique (Landry et Allard, 1996; Landry et Bourhis, 1997 et Bourhis et Landry, 2002) s'associe à la présence des langues en contact dans l'affichage public et commercial, soit sur les panneaux routiers, sur les enseignes extérieures, dans l'affichage à l'intérieur des places d'affaires ainsi que dans les annonces et messages envoyés dans le courrier. Les enseignes extérieures et l'affichage à l'intérieur des établissements du Mouvement sont soit entièrement en français soit qu'elles accordent une place prédominante au français. Il en va de même pour les annonces publicitaires et les messages envoyés dans le courrier. Ces pratiques renforcent la présence du français dans le paysage linguistique, en le valorisant et en fortifiant la perception de la légitimité et du statut du français.

- Leadership

Le leadership du Mouvement se situe dans les différents échelons de son organigramme. À la base, chaque Caisse a son conseil d'administration et doit assumer un leadership dans sa communauté. De plus, les présidentes et présidents de ces conseils se regroupent en une association qui se veut « un outil de communication servant principalement à mobiliser et à informer » (Fédération des caisses populaires acadiennes, 2007 : 8) et dont le Mouvement reconnaît la pertinence du leadership. Le regroupement des Caisses ainsi que ses

différents organismes, coopératifs et corporatifs, constituent le Mouvement qui, lui aussi, est doté d'un leadership au sein de la collectivité.

Le Mouvement a eu cinq présidents et chefs de direction. À l'exception du premier dirigeant qui a été en poste plus de 35 ans, ses successeurs y ont été pour des périodes de moins de dix ans. Chacun de ces dirigeants a permis au Mouvement d'atteindre une étape de son développement. Le nombre d'administrateurs bénévoles des différents conseils associés au Mouvement se chiffre à plus de 350, ce qui est le reflet d'un engagement des membres à servir et à contribuer à la communauté. Ce leadership renforce les perceptions de la légitimité des entreprises qui fonctionnent en français et dans lesquelles les membres de la Communauté sont appelés à joindre et à contribuer.

Le leadership se fait de deux façons : au nom de la Caisse ou du Mouvement ou encore, par les dirigeants. À titre d'exemple nous retenons la contribution du Mouvement à l'éducation tout au long de son histoire : des cercles d'études, à l'épargne par les caisses scolaires, aux bourses d'études postsecondaires, sa dotation à la chaire d'étude pour en arriver au projet actuel, soit celui de la littératie.

- **Formation**

La formation de ses membres ainsi que de ses gestionnaires est un élément essentiel du Mouvement qui a été présent depuis sa mise en place. Ce faisant, le Mouvement contribue à la formation de cadres et d'actrices et d'acteurs francophones dans les domaines de l'économie et de la finance. De plus, l'essentiel des activités de formation se fait en français, ce qui peut contribuer non seulement à maintenir les compétences en français pour le travail en lien avec l'économie et les finances, mais aussi à les accroître.

- **Réseautage social**

Le Mouvement joue un certain rôle dans le réseau social de ses membres, de ses administrateurs et de la Communauté. Le Mouvement, sa Fédération et ses Caisses organisent diverses activités formelles et informelles (mentionnons à titre d'exemples les réunions des conseils d'administration ou encore les assemblées générales annuelles, les rencontres d'employés, les tournois de golf et le programme de littératie) où le français est langue officielle. Ces activités contribuent non seulement à renforcer le statut du français comme langue officielle utilisée dans le secteur des finances, mais

également à renforcer la solidarité chez les membres de la Communauté.

« Le contrôle institutionnel officiel réfère au niveau atteint par les membres d'un groupe linguistique dans la gestion et la prise de décision au sein des institutions privées et publiques » (Bourhis et Lepicq, 2004 : 7). Le Mouvement permet donc aux membres de la Communauté un niveau élevé de gestion et de prise de décision, ce qui contribue alors à la vitalité. L'analyse du thème de l'institution s'est fait selon sept facteurs distincts et chacun d'entre eux a identifié des éléments de contribution à la vitalité de la communauté.

En résumé, la contribution du Mouvement, par le biais de son mandat institutionnel, se solde positivement par une proportion très significative de membres dans la Communauté, par le renforcement du statut de la langue dans les différents milieux d'affaires et pour la Province, par l'utilisation du français par et pour les membres et les employés, par la légitimité d'entreprise qui réussit en français et par la perception, que les institutions francophones offrent des services équivalents aux institutions anglophones. Le Mouvement contribue au paysage linguistique francophone ainsi qu'à la formation, en français, de ses membres et de ses employés dans des secteurs particuliers, soit celui de la finance et celui de la gestion. L'analyse a aussi relevé la possibilité d'études pour mieux évaluer cette contribution.

3.2 Le soutien du Mouvement à la VE de la Communauté par ses contributions à d'autres facettes de la vie communautaire

Les objets explicités par la *loi*¹² guident la Fédération et portent sur des responsabilités envers ses Caisses membres et leur prospérité, ainsi que sur la promotion de la coopération; ils ne dictent toutefois aucune obligation envers la communauté où elle est implantée. La *loi* stipule qu'un objet des Caisses est d'offrir à leurs membres des services financiers répondant à leurs besoins, et ce, en conformité avec les principes coopératifs généralement reconnus¹³. En sus de ce mandat, le Mouvement, soit par le biais de sa Fédération, soit par celui de ses Caisses, est présent dans la Communauté et appuie son développement par l'entremise de ses contributions à divers secteurs d'activités.

Des bénéfices réalisés par le Mouvement en 2007, 8,8 millions \$ ont été distribués dans la Communauté. Les ristournes remises aux membres, dites individuelles, sont de l'ordre de 6,8 millions \$ et la

différence, 2,0 millions \$, est une ristourne collective. Ces ristournes collectives sont distribuées sous forme de dons, de commandites et de bourses d'études. En 2006, 7,3 millions \$ de ristournes étaient remises, soit 5,4 millions \$ à titre individuel et 1,9 million \$ collectivement. Pour 2005, les ristournes individuelles étaient de l'ordre de 7,2 millions \$ et 1,7 million \$ à la collectivité pour un total de 8,9 millions \$. Quant à 2004, les ristournes individuelles étaient de l'ordre de 5,7 millions \$ et 1,6 million \$ à la collectivité pour un total de 7,3 millions \$.

Le Mouvement publie annuellement un bilan de son engagement social et communautaire. Les contributions du Mouvement que nous analysons ici, ont été présentées dans les publications de la Fédération des caisses populaires acadiennes que nous identifieront à titre Bilan et ce sont ceux de 2004 à 2007¹⁴. Le Bilan 2007 accorde la moitié de son texte à ce qu'il a appelé «Faire une différence dans les collectivités» et y présente ses contributions en six catégories qui guideront notre analyse. Ces catégories s'associent au capital politique, économique et culturel défini par Landry et Allard (1994), et qui reflètent la VE au niveau sociologique de leur modèle.

3.2.1 Miser sur l'éducation et la jeunesse

C'est au secteur de l'éducation et de la jeunesse que les contributions collectives du Mouvement sont les plus importantes. Au total, il a versé dans les quatre dernières années un peu moins de 2 300 000 \$ à ce secteur, pour une contribution moyenne annuelle d'un peu plus de 575 000 \$.

Les bourses d'études versées annuellement par le Mouvement aux jeunes francophones qui poursuivent leurs études postsecondaires représentent la part la plus importante des montants accordés à ce secteur. Le Mouvement s'est aussi engagé à verser 700 000 \$ à la campagne d'Excellence de l'Université de Moncton.

Depuis 2005, le Mouvement, reconnaît que le taux d'analphabétisme dans la Communauté constitue un défi et investi dans un projet de société, «Lire, découvrir et grandir», qui vise à favoriser la cause de la littératie chez les enfants de 4 à 7 ans. Il s'agit d'un programme développé en quatre axes au moyen desquels il vise à sensibiliser la communauté, étendre l'accès aux livres, inciter à la lecture et, soutenir les organismes du milieu qui œuvrent dans ce secteur¹⁵.

La Chaire des caisses populaires acadiennes en études coopératives de l'Université de Moncton a été mise sur pied en 1990, grâce à un fonds de dotation de 1 150 000 \$ de la Fondation des caisses populaires acadiennes. Elle « a pour mandat le développement de nouvelles connaissances par le biais des études portant sur des thèmes innovateurs dans le domaine de la gestion des coopératives, le transfert de ces connaissances aux institutions ou intervenants intéressés pour renforcer leurs pratiques dans les diverses sphères d'activité de l'économie » (Université de Moncton, 2009).

3.2.2 Entraide et solidarité

Le Mouvement décrit la catégorie de contribution d'entraide et de solidarité dans les termes suivants : « L'appui à la vie communautaire est intrinsèque à la nature coopérative des Caisses populaires acadiennes. Chaque Caisse, chaque composante mène des actions en ce sens, mise sur les initiatives locales et encourage la créativité, d'où la grande variété d'engagements » (Bilan, 2007 : 18). Au total, pour la période couverte par cette analyse, le Mouvement a contribué au secteur entraide et solidarité pour un peu plus de 1 625 000 \$, ce qui représente une moyenne d'un peu plus de 405 000 \$ par année.

3.2.3 Sports et loisirs

En ce qui concerne les sports et loisirs, le Mouvement est le « seul commanditaire des Jeux de l'Acadie depuis la première heure, soit en 1979 » et la Société des Jeux de l'Acadie reconnaît qu'il a « participé activement au développement des jeunes et du sport en Acadie » (Société des Jeux de l'Acadie, 2009). Cet appui est aussi preuve d'un engagement qui outrepassé les frontières néo-brunswickoises de la Communauté, car les jeunes de l'Île-du-Prince-Édouard, de la Nouvelle-Écosse et de Terre-Neuve et Labrador participent à la Finale. D'autres contributions pour des événements sportifs et de loisirs en Acadie sont faites annuellement. Pour la période de cette analyse, le Mouvement a contribué au secteur sports et loisirs pour un peu plus de 1 165 000 \$, ce qui représente en moyenne environ 290 000 \$ par année.

3.2.4 Faire rayonner l'Acadie par les arts et la culture

Le Mouvement croit « que la culture est source d'ouverture et d'équilibre, et qu'en rendant les arts accessibles au plus grand nombre de personnes, on favorise l'épanouissement de nouveaux talents et on

stimule l'industrie culturelle, un pilier de notre économie» (Fédération des caisses populaires, 2007 : 13). C'est ainsi que le Mouvement a convenu de contributions avec des institutions culturelles, des promoteurs d'activités majeures ainsi que diverses fondations. Convaincu du bien fondé de célébrer la vitalité et l'excellence artistique des artistes et des créateurs acadiens, le Mouvement est le présentateur officiel de la Soirée des Éloizes. Il contribue aux albums d'artistes en émergence et reconnaît annuellement les lauréats du Prix littéraire Antonine-Maillet-Acadie-Vie et le Prix Volet Jeunesse Richelieu. Il a fait, à ce jour, l'acquisition de trois collections d'œuvres d'art dont l'objectif est le rayonnement de l'art acadien. Celles-ci sont rassemblées au siège social du Mouvement à Caraquet. En tout, pour la période sur laquelle porte cette analyse, le Mouvement a contribué au secteur arts et culture pour plus de 1 025 000 \$, ce qui représente en moyenne environ 260 000 \$ par année.

3.2.5 *Santé et mieux-être*

Dans le but de favoriser l'accessibilité aux soins de santé, de financer la recherche et d'améliorer la qualité de vie des personnes malades, le Mouvement fait des contributions à la collectivité. En plus de contribuer à l'*Arbre de l'espoir* de la Fondation de l'Hôpital Dr.-Georges-L.-Dumont, les Caisses servent de centres de dépôt pour recueillir les dons des particuliers à cette cause ainsi que pour plusieurs autres causes. Pour la période en question, le Mouvement a contribué au secteur un peu plus de 455 000 \$, ce qui représente annuellement environ 115 000 \$.

3.2.6 *Participer au développement économique*

Les Bilans du Mouvement portant sur sa participation au développement économique pour les années 2004 à 2007 inclusivement, soulignent ses démarches de partenariats en appui à l'entrepreneuriat via un soutien aux organismes en développement économique (par exemple : le CÉNB, et Jeunes Entreprises du Nouveau-Brunswick). Au total, le Mouvement a contribué à ce secteur près de 600 000 \$, ce qui représente approximativement 150 000 \$ annuellement.

	2007 Approximatif	2006	2005	2004	Total - 4 années
CAPITAL CULTUREL					
Éducation et jeunesse¹					
Miser sur l'éducation et la jeunesse	650 000 \$	632 392 \$	679 262 \$	337 427 \$	2 299 081 \$
Entraide et solidarité					
C'est dans notre nature	270 000	401 214	456 970	499 381	1 627 565
Sports et loisirs					
Des sportifs petits et grands	350 000	280 709	209 744	326 599	1 167 052
Arts et la culture²					
Faire rayonner l'Acadie par les arts et la culture	370 000	329 427	126 016	209 646	1 035 089
Santé et mieux-être³					
de la collectivité	135 000	139 310	118 048	64 745	457 103
CAPITAL ÉCONOMIQUE					
Développement économique					
Participer au développement économique	<u>175 000</u>	<u>135 791</u>	<u>135 721</u>	<u>150 493</u>	<u>597 005</u>
Contributions versées	1 956 389 \$	1 918 843 \$	1 725 761 \$	1 588 291 \$	7 189 284 \$

- 1) Capital économique pour ce qui en est de la Chaire
- 2) Chevauche le capital culturel et le capital économique
- 3) Chevauche le capital culturel et le capital politique

Les contributions du Mouvement, résumé au tableau I, permettent de constater et de faire valoir l'apport de ce dernier à la Communauté et par ricochet une contribution à la vitalité de celle-ci. La présentation des états des contributions de même que l'identification d'activités de développement montrent, tant qu'à eux, que le Mouvement respecte sa mission et contribue à l'autosuffisance socio-économique de la Communauté.

3.3 Les défis pour le Mouvement et son rôle vis-à-vis de la vitalité de la Communauté

Dans le contexte actuel de crise financière et économique, selon le Mouvement des caisses Desjardins (2009), le Mouvement devra faire face aux défis présentés par cette nouvelle réalité s'il veut demeurer une institution en mesure de contribuer à la vitalité de la Communauté. C'est pourquoi nous rappelons les deux responsabilités du Mouvement : la prospérité de ses Caisses membres et la promotion de la coopération. À partir de ces responsabilités, des défis se présentent au sujet de sa contribution à la vitalité de la Communauté.

3.3.1 Défis pour la prospérité des Caisses du Mouvement

Deux volets se rattachent à la continuité de la prospérité des Caisses du Mouvement : la réussite en affaires et la contribution sociale. La réussite en affaires peut se concrétiser par l'augmentation du nombre de membres et par l'augmentation du chiffre d'affaires des membres. Le Mouvement doit affronter la réalité de la limite de son effectif : le potentiel de nouveaux membres francophones est limité, notamment à cause de l'émigration interprovinciale, du faible taux de natalité et du vieillissement de la population de la Communauté. À cet égard, rappelons que le ratio des francophones de la Communauté qui pourrait être membres du Mouvement est de 85 %, et si cette proportion est atteinte, il ne reste qu'un potentiel de 15 % de nouveaux membres dans son bassin de francophones. Quant à l'augmentation du chiffre d'affaires des membres, est-ce que les plans élaborés par le Mouvement afin de s'approprier une plus grande part de leurs services financiers sauront répondre à ce défi? La fusion des Caisses en des entités de taille plus importante représente un autre défi pour le Mouvement : comment, tout en respectant les valeurs coopératives, assurer une gouvernance adéquate et un contrôle des risques financiers?

Or, ces questions ne peuvent s'isoler de certaines réalités sociales qui sont aussi des défis pour les Communautés, et nous en retenons trois. Il s'agit du phénomène de l'individualisation, de la limite de la relève francophone et des réalités économiques régionales. L'énoncé de la mission du Mouvement fait appel à l'autosuffisance socio-économique de la Communauté, ce qui demande de considérer les mouvements sociaux non pas pour réussir des stratégies de marketing, mais surtout pour assumer le mandat que le Mouvement s'est fixé.

L'individualisation est une réalité sociale (Allain, 2004; Pilote et Magnan, 2008) de laquelle découle le déclin des grandes causes collectives ainsi que du néonationalisme et du coopératisme. Le Mouvement doit répondre à la dichotomie du comportement individuel et communautaire (Leclerc, 2008). La question que Pilote et Magnan (2008) ont formulée pour l'école peut facilement s'adapter au Mouvement : peut-il toujours assurer sa fonction de socialisation en tant qu'institution sociale centrale au projet collectif de la minorité francophone [...] dans un contexte marqué par l'individualisation?

La relève, soit son effectif, ses gestionnaires ainsi que ses administrateurs, se fera par la jeunesse et là encore il y a lieu d'en présenter les perspectives. Les « [c] hercheurs s'inspirent également des théories sur l'identité contemporaine afin d'interpréter les résultats de leurs recherches : ils dépeignent une jeunesse aux identités multiple, hybride, ambivalente, flexible, situationnelle et en mouvance » (Pilote et Magnan, 2008 : 301). Comment le Mouvement saura-t-il promouvoir et convaincre la relève qu'il peut y avoir une identité commune qui sait s'associer à leur identité individuelle?

Le territoire desservi par le Mouvement n'est pas homogène. Une partie des Caisses se retrouve dans des régions homogènes, voire de souche française, alors que d'autres sont situées dans des milieux plus hétérogènes. Certaines réalités des régions présentent des défis pour le Mouvement. Pour les régions homogènes, les situations économiques difficiles ainsi que la spécificité des industries demandent au Mouvement de s'adapter aux réalités de l'économie locale (Beaudin, 1999). Ces difficultés économiques ont mené à la mouvance des membres de la Communauté, guidée par l'attrait des zones urbaines (*idem*).

Quant aux régions plus hétérogènes, trois défis sont à considérer à savoir : la présence du Mouvement dans certains milieux minoritaires, la diversité au sein de la Communauté ainsi que la définition de ce que c'est d'être francophone. Afin d'être présent pour toute la

Communauté, le Mouvement pourrait considérer une présence dans les milieux minoritaires de la Communauté qui ne sont toujours pas desservis par ce dernier. Les régions urbaines présentent des profils d'individus qui sont francophones, francophiles, bilingues, immigrants et de différentes ethnies. Quelle est la place que le Mouvement est prêt à offrir à ces citoyens et citoyennes qui ne sont pas des « Acadiens »? À cet égard, le Mouvement, doit comprendre la place que la Communauté fait à ces citoyens et le rôle qu'il aura peut-être à y jouer un rôle. Ce questionnement mène à définir ce qu'être francophone alors que la notion d'acadienneté doit être « dépoussiér[ée] de ses représentations traditionnelles (encore très présente dans l'imaginaire) au profit d'une identité pleinement civique fondée sur la langue » (Pilote et Magnan, 2008 : 309).

Les défis qui se rattachent à la prospérité des Caisses sont dans un premier temps de maintenir, voire d'augmenter le nombre de membres tout en offrant des services qui répondent à leurs besoins. Par contre, par son rôle socio-économique, le Mouvement doit prendre en compte les mouvements d'individualisation, des perspectives de la jeunesse ainsi que des particularités régionales de la Communauté.

3.3.2 Défis pour la promotion de la coopération

On reconnaît la contribution de l'économie à la vitalité des communautés (Landry et Allard, 1994; Leclerc, 2008). Le Mouvement est une institution de la Communauté et contribue donc à l'économie par le biais de ses opérations ainsi que par le nombre d'employés à son actif. De plus, par ses objets ainsi que par sa mission socio-économique, il doit aussi promouvoir, voire contribuer à la coopération. Béland (cité dans Leclerc, 2008 : 258) voit dans la coopération le développement de la Communauté puisqu'elle « favorise le regroupement, la synergie et la solidarité et parce qu'elle est orientée vers des actions concrètes ». Malgré ces qualificatifs, Leclerc (2008) souligne que la formule coopérative n'a pas su s'imposer comme solution au développement économique, et que les secteurs économiques traditionnels qui y avaient fait appel se sont vus dans des situations de rationalisation au cours des dernières années, pour satisfaire aux besoins de leurs membres et à ceux des marchés. Toujours selon Leclerc, le déclin peut s'expliquer selon les facteurs suivants : changement de valeurs dans les communautés francophones, absence d'organisations régionales vouées au développement coopératif, et apparition des programmes

gouvernementaux de développement économique mal adaptés aux besoins de l'approche coopérative.

C'est alors que les principes pour l'élaboration des programmes de développement socio-économique des communautés francophones et acadiennes méritent d'être rappelés : privilégier un grand degré de souplesse, miser sur le développement des capacités d'adaptation, élaborer des stratégies de développement économique local et soutenir les communautés linguistiquement homogènes (Leclerc, 2008 : 268).

Conclusion

Cet article analyse comment une institution financière d'une communauté linguistique en situation minoritaire peut contribuer à la vitalité de celle-ci et pour ce faire, nous avons étudié le cas particulier du Mouvement, une institution à caractère coopératif. À partir d'indicateurs et d'éléments pertinents que nous avons identifiés dans les écrits, notre analyse nous a permis de dresser un bilan positif de la contribution du Mouvement à la vitalité actuelle de la Communauté. Il est aussi devenu évident que plusieurs recherches pourraient enrichir l'analyse.

L'analyse a porté sur deux aspects du Mouvement : son mandat institutionnel et ses contributions aux autres facettes de la Communauté. La contribution du mandat institutionnel du Mouvement à la VE de la Communauté a été analysée selon trois thèmes : les nombres, le statut et l'institution. Le nombre très important de membres issus de la minorité francophone ainsi que l'emplacement des Caisses/points de service mènent à des éléments positifs de contribution. Quant au statut, en plus de faire valoir le mandat socio-économique que le Mouvement s'est donné, il présente la participation du Mouvement pour légitimer la présence du français dans la Province. Finalement, le thème de l'institution a fait appel à sept facteurs pour faire l'analyse de celle-ci. Ces facteurs sont : le contrôle, la langue de travail, la langue des services, le paysage linguistique, le leadership, la formation et le réseautage social. L'analyse en présente une situation positive.

Quant à l'analyse portant sur les contributions aux autres facettes de la Communauté, le Mouvement, par le biais de ses Bilans, a identifié des catégories d'engagements qui ont guidé la recherche. Encore là, l'analyse en présente une situation positive. Ces constats positifs sont tout de même teintés par des défis qui demandent d'être

considérés par le Mouvement pour maintenir voire, enrichir sa contribution à la vitalité de la Communauté.

Cette recherche, de nature exploratoire, nous incite à identifier des pistes de recherche à considérer, en plus de celles identifiées lors de l'analyse. Nous en proposons quatre : l'analyse subjective de la contribution du Mouvement à la vitalité de la Communauté par ses membres, l'analyse de la contribution des autres institutions de la Communauté à sa vitalité, une mise à jour de l'évaluation de la vitalité de la Communauté qui a été complétée par Allard et Landry en 1998 et finalement une analyse des contributions du Mouvement depuis sa création jusqu'à nos jours.

L'analyse subjective de la contribution du Mouvement à la Communauté permettrait de connaître la perception des membres à l'égard des facteurs identifiés. En faisant appel aux facteurs et caractéristiques d'engagements identifiés dans la présente recherche, l'analyse de la contribution des autres institutions à la vitalité de la Communauté pourrait confirmer les facteurs et caractéristiques retenus ainsi qu'enrichir la présente liste. L'évaluation de la vitalité de la Communauté (Allard et Landry, 1998) a su identifier des éléments clés de la vitalité, mais une mise à jour, étude qui date de plus d'une décennie, pourrait permettre d'explorer davantage le soutien institutionnel de la Communauté. Finalement, une analyse portant sur une plus grande période d'activités du Mouvement, pourrait faire valoir un plus grand nombre de ses contributions ainsi que l'évolution de ces dernières à travers le temps et les besoins de ses membres.

En fin de compte, notre recherche a fait valoir des contributions de nature positive à la vitalité de la Communauté, sans pour autant ignorer les défis à considérer, si le Mouvement tient à poursuivre son mandat socio-économique auprès de la Communauté.

Bibliographie

- Allain, G. (2004). Fragmentation ou vitalité? Regard sociologique sur l'Acadie actuelle et ses réseaux associatifs. In Langlois, S. et Létourneau, J. (dir.). *Aspects de la nouvelle francophonie canadienne*. Ste-Foy, QC : Les Presses de l'Université Laval. 231-254.
- Allain, G., et Basque M. (2001). *Portrait historique et sociologique de la francophone de Saint-Jean, Nouveau-Brunswick / en collaboration* 'effervescence : acadienne et

avec Mélanie . Saint-Jean, NB : Association régionale de la francophone de Saint-Jean.

Allain, G., et Basque, M. (2003). *Une présence qui s'affirme : la communauté acadienne et francophone de Fredericton, Nouveau-Brunswick*. Moncton, NB : Éditions de la Francophonie.

Allain, G., et Basque, M. (2005). *Du silence au réveil : la acadienne et francophone de Miramichi, Nouveau-Brunswick / avec la collaboration de Bertin Cyr et Éric Snow*. Miramichi, NB : Centre communautaire Beausoleil.

Allard, R., et Landry, R. (1998). French in New Brunswick. In Edwards, J. (dir.). *Language in Canada*. Cambridge, MA : Cambridge University Press. 202-225.

Allardt, E. (1984). What constitutes a language minority? *Journal of Multilingual and Multicultural Development*. 5.195-205.

Beaudin, M. (1999). Les Acadiens des Maritimes et l'économie. In Thériault, J. Y. (dir.). *Francophonie minoritaire au Canada*. Moncton, NB : Les Éditions d'Acadie. 239-264.

Béland, C. (1994). Le rôle de la coopération dans le développement des communautés francophones et acadiennes du Canada. *Actes du sommet économique national*, Conseil canadien de la coopération. Ottawa, 16 – 18 avril 1993. 101-107.

Bourhis R., Giles H., et Rosenthal, D. (1981). Notes on the construction of a 'Subjective vitality questionnaire' for ethnolinguistic groups. *Journal of Multilingual and Multicultural Development*. 2.145-155.

Bourhis, R., et Landry, R. (2002). La loi 101 et l'aménagement du paysage linguistique au Québec. *Revue d'aménagement linguistique*. Automne. 107-132.

Bourhis R., et Lepicq D. (2004). *La vitalité des communautés francophone et anglophone du Québec : Bilan et perspectives depuis la loi 101*. Chaire Concordia-UQAM en études ethniques – cahier de recherche n°11. Disponible en ligne <http://www.unites.uqam.ca/chaire-ethnique/pdf/P11-Vitalite.pdf>.

Breton, R. (1964). Institutional completeness of ethnic communities and the personal relations of immigrants. *American Journal of Sociology*. 70.193-205.

- Daigle, J. (1990). *Une force qui nous appartient : La Fédération des caisses populaires acadiennes 1936-1986*. Moncton, NB : Les Éditions d'Acadie.
- Denis, W. (1990). The politics of language. In Li, P. (dir.). *Race and Ethnic Relations in Canada*. Toronto : Oxford University Press. 148-185.
- Denis, W. (1993). La complétude institutionnelle et la vitalité des communautés fransaskoises en 1992. *Cahiers franco-canadiens de l'Ouest*. 5.253-284.
- Fédération des caisses populaires acadiennes (2004). *Le bilan de l'engagement social et communautaire 2004*. Caraquet, NB : Fédération des caisses populaires acadiennes.
- Fédération des caisses populaires acadiennes (2005). *Le bilan de l'engagement social et communautaire 2005*. Caraquet, NB : Fédération des caisses populaires acadiennes.
- Fédération des caisses populaires acadiennes (2006). *Le bilan de l'engagement social et communautaire 2006*. Caraquet, NB : Fédération des caisses populaires acadiennes.
- Fédération des caisses populaires acadiennes (2007). *Le bilan de l'engagement social et communautaire 2007*. Caraquet, NB : Fédération des caisses populaires acadiennes.
- Fédération des caisses populaires acadiennes (2008). *Cahier de travail : Représentation au CA de la FCPA*. Caraquet, NB : Fédération des caisses populaires acadiennes.
- Fédération des caisses populaires acadiennes (2009). Engagement social et communautaire. Disponible en ligne <http://www.acadie.com/contenu.cfm?id=23>.
- Gilbert, A., Langlois, A., Landry, R., et Aunger, E. (2005). L'Environnement et la vitalité communautaire des minorités francophones : vers un modèle conceptuel. *Francophonie d'Amérique*. 20.51-62.
- Giles, H., Bourhis, R., et Taylor, D. (1977). Towards a theory of language in ethnic group relations. In Giles, H. (dir.). *Language, ethnicity, and intergroup relations*. New York : Academic Press. 307-348.

- Harwood, J., Giles, H., et Bourhis R. (1994). The Genesis of Vitality Theory: Historical Patterns and Discoursal Dimensions. *International Journal of the Sociology of Language*. 108.167-206.
- Johnson, M., et Doucet, P. (2006). *Une vue plus claire : évaluer la vitalité des communautés de langue officielle en situation minoritaire*. Disponible en ligne http://www.ocolclo.gc.ca/docs/f/vitality_vitalite_f.pdf. Accédé le 18 juillet 2007.
- Landry R., et Allard, R. (1994). Diglossia, ethnolinguistic vitality, and language behaviour. *International Journal of the Sociology of Language*. 108.15-42.
- Landry, R., et Allard, R. (1996). Vitalité ethnolinguistique. Une perspective dans l'étude de la francophonie canadienne. In Erfurt, J. (dir.). *De la polyphonie à la symphonie. Méthodes, théories et faits de la recherche pluridisciplinaire sur le français au Canada*. Leipzig : Leipziger Universitätsverlag. 61-87.
- Landry, R., et Allard R. (1999). L'éducation dans la francophonie minoritaire. In Thériault, J. (Éd.). *Francophonie minoritaires au Canada – L'état des lieux*. Moncton, NB : Éditions d'Acadie. 403-433.
- Landry, R., et Bourhis, R. (1997). Linguistic landscape and ethnolinguistic vitality: An empirical study. *Journal of Language and Social Psychology*. 16.23-49.
- Landry R., et Rousselle, S. (2003). *Éducation et droits collectifs Au-delà de l'article 23 de la Charte*. Moncton, NB : Les Éditions de la Francophonie.
- Leclerc, A. (2008). Nouvelle économie et développement : les enjeux de l'intégration de l'économie pour la francophonie canadienne. In Thériault, J., Gilbert, A., et Cardinal, L. (dir.). *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*. Montréal : Éditions Fides. 241-273.
- Leclerc, A., et Fortin, M. (2003). Rationalisation, membership et emploi dans les caisses populaires acadiennes. *Revue UNIRCOOP*. 1:1.76-88.
- Mouvement des caisses Desjardins (2009). *Études économiques*. Disponible en ligne [//www.desjardins.com/fr/a_propos/etudes_economiques/previsions/financieres_trimestrielles/pefm0902.pdf](http://www.desjardins.com/fr/a_propos/etudes_economiques/previsions/financieres_trimestrielles/pefm0902.pdf).
- Nguyen, N., LeBlanc, G., et Leclerc, A. (2008). Le renforcement de l'image organisationnelle par la compétence et la bienveillance du

personnel de contact : le cas des caisses populaires acadiennes. *Congreso Internacional CIRIEC*. Centre International de Recherches et d'Information sur l'Économie Publique, Sociale et Coopérative, Séville, 22, 23, 24 septembre 2008. 1 -23. Disponible en ligne http://www.umce.ca/andre_chaire/COMUN043_NGUYEN_LECLERC_et_al.pdf.

Pilote, A., et Magnan, M.-O. (2008). L'école de la minorité francophone: l'institution à l'épreuve des acteurs. In Thériault, J.Y., Gilbert, A., et Cardinal, L. (dir.). *L'espace francophone en milieu minoritaire au Canada*. Montréal : Éditions Fides. 275-317.

Province du Nouveau-Brunswick (2006). *Rapport annuel 2006 des associations coopératives du Nouveau-Brunswick*. Fredericton, NB : Direction des caisses populaires, coopératives et sociétés de fiducie, Ministère de la Justice et Consommation.

Province du Nouveau-Brunswick (2007). *Rapport annuel 2007 – Caisses populaires / Credit unions*. Fredericton, NB : Direction des caisses populaires, coopératives et sociétés de fiducie, Ministère de la Justice et Consommation.

Prujiner, A., Deshaies, D., Hamers, J., Blanc, M., Clément, R., et Landry, R. (1984). *Variation du comportement langagier lorsque deux langues sont en contact*. Québec : Centre international de recherches sur le bilinguisme.

Société des Jeux de l'Acadie (2009). *Les partenaires*. Disponible en ligne <http://www.jeuxdelacadie.org/partenaires/index.html>.

Université de Moncton (2009). *Chaire des caisses populaires acadiennes en gestion des coopératives*. Disponible en ligne http://www.umce.ca/andre_chaire/.

¹ Les auteurs tiennent à souligner la contribution de Réal Allard, professeur associé de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université de Moncton, pour ses commentaires éclairés ainsi que ses rétroactions constructives.

² *Loi sur les associations coopératives* Chapitre C 22.1 –Province du Nouveau-Brunswick et sanctionnée le 30 mai 1978.

³ *Loi sur les caisses populaires* Chapitre C 32.2 –Province du Nouveau-Brunswick et sanctionnée le 11 décembre 1992.

⁴ Article 154 de la *Loi sur les caisses populaires* Chapitre C C32.2 –Province du Nouveau-Brunswick.

⁵ Pendant plus de 25 ans, la Caisse Populaire de Shippagan avait opté de fonctionner sous Brunswick Credit Union Federation Limited mais était comprise à la liste des caisses populaires de la Fédération dans le rapport du Ministre de 2007.

⁶ Organisation secrète de l'époque vouée à la protection des droits des Canadiens français.

⁷ Le mouvement avait déjà pratiquement atteint son nombre maximal de caisses soit de 91 caisses en 1980.

- ⁸ Le conseil d'administration est présentement composé de onze membres dont dix sont élus en fonction d'une représentation régionale, soit deux pour chacune des cinq régions. Le 11^e administrateur a été ajouté, de façon temporaire, en septembre 2008 pour résoudre des problèmes dus à la présence trop importante de directeurs généraux de caisses locales sur le conseil d'administration. Une solution plus définitive sera proposée aux délégués lors du congrès de la Fédération de 2009.
- ⁹ Pour le Commissariat aux langues officielles du Canada le terme collectivité est habituellement attribué aux majorités de langues officielles et le terme communauté aux minorités de langues officielles.
- ¹⁰ Toujours selon le recensement de 2006.
- ¹¹ Se référer à la section 1.1 du présent texte – Le contexte coopératif du Nouveau-Brunswick.
- ¹² Article 164 de la *Loi sur les caisses populaires* Chapitre C C32.2 – Province du Nouveau-Brunswick.
- ¹³ Article 2 et 3 de la *Loi sur les caisses populaires* Chapitre C C32.2 – Province du Nouveau-Brunswick.
- ¹⁴ Documents actuellement disponibles.
- ¹⁵ Ce projet a valu au Mouvement le Prix provincial 2006 à la petite enfance du Dr Marilyn Trenholme Counsell dans la catégorie organisme pour sa contribution à la vie de la petite enfance.